

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, session 2024

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, au titre de l'année 2024 :

Monsieur DE MONTIGNY Jacky, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame GROSSE Brigitte, attachée d'administration de l'Etat hors classe, vice-présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame JACQUOT Isabelle, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur BULTINGAIRE Bertrand, attaché principal d'administration de l'Etat, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur MORGAT Philippe, attaché principal d'administration de l'Etat, Institut national des sciences appliquées, Strasbourg.

Madame AFFHOLDER Céline, attachée principale d'administration de l'Etat, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Strasbourg, le 18 juillet 2024

La Directrice générale des services
de l'Université de Strasbourg



Valérie GIBERT